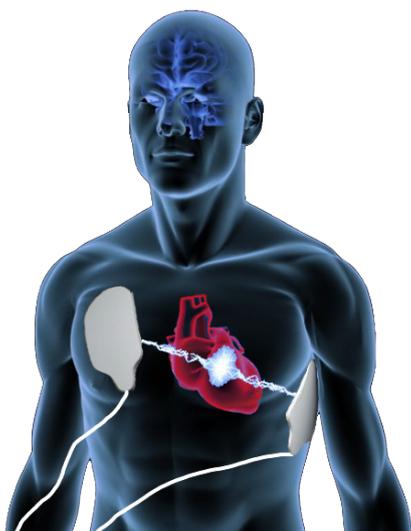




INITIATION AUX DÉFIBRILLATEURS



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir identifier les signes permettant de reconnaître l'arrêt cardio-respiratoire une victime (adulte, enfant et nourrisson) et mettre en œuvre le défibrillateur (DEA ou DSA)
- Alerter les secours (message d'alerte)
- Savoir réaliser gestes permettant d'augmenter les chances de survie : Appeler, masser, défibriller



03 heures

Conforme de l'arrêté du 6 novembre 2009 relatif à l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des DAE.

Effectif :

4 à 10 participants

Horaires :

à la demande de l'entreprise

Lieu :

Dans vos locaux pour une session **intra entreprise**

Dans nos locaux pour une formation **inter entreprise**

Tarifs :

Intra : 70 € / Personne
Inter : Nous contacter

Contact :

06 72 42 89 96
contact@fpse.fr
www.fipse.fr

V4-12.03.2024

PUBLIC

- Personne pouvant être amenée à mettre en œuvre un défibrillateur

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue d'une évaluation favorable de l'utilisation et la mise en place d'un DEA pi DSA, une attestation d'initiation aux défibrillateurs sera délivré au candidat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorique et cas pratiques réalisés sur mannequins enfant, nourrisson adulte et à la bonne utilisation et à mise en fonction du défibrillateur.